

La séparation des pouvoirs est-elle assurée en France ?

Par **trire62**, le 14/11/2019 à 20:48

Bonjour à tous,

Alors... Etant complètement débordée, je ne serais pas contre un peu d'aide sur mon sujet d'exposé de droit constitutionnel, *La séparation des pouvoirs est-elle assurée en France?*

En fait, je ne sais pas quelle approche avoir. J'ai l'impression que le sujet invite à une critique, mais en même temps il s'agit d'un exposé et dans ce cours je pense qu'il vaut quand même mieux être modéré.

Auriez-vous une idée de problématique qui serait un peu entre les deux?

Avez-vous déjà traité ce sujet? J'ai vraiment besoin de vos expertises!!

Merci d'avance! :)

Par **Dolph13**, le 15/11/2019 à 00:17

Bonjour,

Si ce sujet était un sujet de dissertation (qui au passage serait très très intéressant), il est évident qu'une critique en long en large et en travers sur les enjeux serait nécessaire.

Après, comme il s'agit d'un exposé, je pense qu'il peut être bien de parler dans un premier temps des organes titulaires du pouvoirs en les distinguant. Mais malgré tout, il vous sera impossible de passer à côté des enjeux du sujets.

Je pense que ça pourrait être idéal de traiter dans un premier temps comment la séparation des pouvoirs est définies par les différents organes puis de voir après comment en pratique, ces pouvoirs se mettent en place.

Si on regarde votre sujet, on constate que le lieu est clairement défini mais pas la période. A vous de voir s'il vaut mieux se limiter à la V République ou s'il faut s'intéresser à la séparation des pouvoirs depuis 1789 selon la valeur du temps que vous accorderez au verbe "est" dans

votre sujet.

Tenez nous au courant pour la suite :)